



JOURNAUX OFFICIELS

.....

Annonce n°193 publiée le 05/05/2007 dans le BOAMP 087 A , Dép. 62

Travaux

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Pas de Calais habitat, 68 Bld Faidherbe B.P. 926, à l'attention de M. STECOWIAT, F-62022 Arras Cedex.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pas de Calais habitat, service Marchés 68 Bld Faidherbe B.P. 926, à l'attention de Melle FORYCKI, F-62022 Arras Cedex. Tél. : 03 21 50 55 00. Fax : 03 21 50 55 02

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Pas de Calais habitat, service Marchés 68 Bld Faidherbe B.P. 926, F-62022 Arras Cedex. URL : <http://www.pasdecalais-habitat.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Pas de Calais habitat, 68 Bld Faidherbe B.P. 926, F-62022 Arras Cedex. URL : <http://www.pasdecalais-habitat.fr>

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

arras Transformation d'usage de l'ancienne clinique Bon Secours Réalisation de parkings enterrés.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Travaux :

exécution

Code NUTS : FR302.

II.1.3) *L'avis implique :*

un marché public.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

marché unique.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

45223310.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

oui.

II.1.8) *Division en lots :*

non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* marché ordinaire.

II.2.2) *Options :*

non.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

Durée en mois : 8 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés* : Retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Règlement des comptes selon les modalités définies au contrat Le délai global de paiement est de 45 jours. Prix global forfaitaire, de type Actualisation Modalités de financements : prêts réglementés ou autres subventions.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail.

III.2.2) *Capacité économique et financière* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC 5) : effectifs, chiffres d'affaires, références éventuelles de travaux équivalents et moyens techniques pour les 3 dernières années, certificats de qualifications professionnelles ou autres, savoir-faire du candidat en matière de protection de l'environnement. Les pièces sont à produire pour les éventuelles sous-traitants ou co-traitants.

III.2.3) *Capacité technique* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier en application des articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics : qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales et qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, 341-6, L. 125-1, L. 125-3 du code du travail. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC 5) lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants.(DC 4 ou forme libre).

III.2.4) *Marchés réservés* :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* :

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure* : dialogue compétitif.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer* :

Nombre minimal envisagé : 3. *Nombre maximal* : 5.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1-garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue* :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : OUI.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous

Critères : 1. prix des prestations

Pondération : 40 %.

Critères : 2. valeur technique

Pondération : 20 %.

Critères : 3. délai d'exécution

Pondération : 20 %.

Critères : 4. optimisation quantitative des places

Pondération : 20 %.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

07DD011T.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

13 juin 2007, à 18:15.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Le dialogue se déroulera en 2 phases successives. Les candidats retenus pour les 2 dialogues recevront une indemnité de 5 000euro(s)ttc. Lors de la remise des offres, les candidats devront remettre les pièces suivantes : acte d'engagement, CCAP à accepter sans aucune modification, CCTP conforme au programme performantiel, plans d'ensemble et coupes, bordereau de prix unitaires et quantitatifs, un mémoire justificatif des dispositions que chaque candidat se propose d'adopter pour l'exécution des travaux, les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par les candidats et le planning détaillé avec ordonnancement. Les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

VI.4) *Procédures de recours*

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 2 mai 2007